

Compte rendu Conseil d'unité et de laboratoire de MIVEGEC

VENDREDI 21 MARS 2014, 10h-12h30, salle Argane Agropolis International

Liste des membres du conseil d'unité et de laboratoire de MIVEGEC

ARNATHAU Céline	HIDE Mallorie
AWONO AMBENE Parfait (excusé)	MICHALAKIS Yannis (en partie)
BASTIEN Patrick	NOEL Valérie (excusée)
PRUDHOMME Jorian	PAUPY Christophe
CORNELIE Sylvie	PERRIN Pascale (en partie)
EGROT Marc (excusé)	RENAUD Francois
FONTENILLE Didier (Président du CU-CL)	THOMAS Frédéric

Les responsables d'équipes non membres du CU-CL (ou leurs représentants) : Samuel ALIZON, Anna RIVERO, Franck REMOUE, Jean-François GUEGAN, François CHEVENET, Frédéric SIMARD ; les 4 assistantes de l'unité : Valérie DELPLANQUE, Francine MARTIN, Nadine MAURY, Audrey RAVAT ; un représentant des assistants de prévention (Cécile BRENGUES) et la responsable qualité (Marie ROSSIGNOL SENGLAT) assistent aux réunions du conseil, sans possibilité de vote. Déborah GARCIA était présente au titre du groupe de réflexion IT.

1) Informations générales

Frédéric Simard, directeur du Labex CEMEB, informe qu'un chef de projet a été recruté et a pris son poste : il s'agit de Sophie Boutin.

2) Informations sur l'unité

PROJETS

ANR 2014 : 21 lettres d'intention associant MIVEGEC ont été soumises. JCJC : 7 lettres d'intention dont 6 portées par Mivegec (1 associant Mivegec) ; Autres : 14 lettres d'intention dont 4 portées pas Mivegec (et 10 associant Mivegec). Au total 33% des lettres d'intention (LoI) ont été retenues pour soumettre un projet complet (2800/8471). A priori, seul 1/3 des projets complets sera retenu, pour un succès final de 10%. Plusieurs LoI MIVEGEC ont été retenues (détail non connu).

ANSES : 6 LoI retenues pour soumettre un projet complet (Hidé, Bañuls, Chandre, Roux, Vantaux, Corbel)

PEPS ECOSAN INEE : gros succès pour MIVEGEC avec 4 projets MIVEGEC (Duron, Godreuil, Lefevre, Paupy) (+ 1 associé avec IP Paris) sur 11 retenus parmi 49 soumis (7 soumis pour MIVEGEC).

MOUVEMENTS

Arrivée de José Juan Lopez Rubio CR2 Inserm et de son post doctorant, Mehdi Ghorbal, dans l'équipe de P. Bastien sur le CHU. José Juan Lopez Rubio a obtenu un ANR JCJC (transféré de l'Institut Pasteur à DR13 CNRS), et a introduit une demande d'ATIP avenir. Le CUCL avait donné son accord, l'Inserm a validé. José Juan Lopez Rubio rejoint l'unité, via une « mise à disposition » de l'Inserm, au 1^{er} avril 2014.

Le statut « mise à disposition » mérite clarification. L'Inserm envisage une « affectation » au 1^{er} janvier 2015 (courrier 2014/243/MC/JMB de l'Inserm DRH).

Départ administratif mais pas physique de Philippe Brémond, Frédérique Brénière et Christian Barnabé, au 1^{er} janvier 2014 pour Intertryp. Plusieurs membres du CUCL interrogent le DU pour savoir quand leur bureau pourra être récupéré. Le DU ne peut pas donner de réponse.

AFFECTATION

Rappel : expatriation en février et mars 2014 : Diego Ayala, nouveau CR2 IRD, CIRMF, Franceville, Gabon, et Anne Laure Bañuls, NIHE, Hanoi, Vietnam.

Les arbitrages de la DG de l'IRD de mars 2014 pour départs ou prolongations (de ceux qui ont été expatriés 2 ans) a/c de septembre 2014, n'ont retenu que Anne Poinignon, nouveau CR2 IRD, 1ere expatriation en Cote d'Ivoire, et les prolongations de Marc Choisy au Vietnam, Vincent Corbel et Stéphane Duchon (jusqu'à 48 mois au total) en Thaïlande. Les demandes d'Olivier Roux, CR1 nouveau recruté 2013 au Burkina Faso, de Guillaume Constantin de Magny au Sénégal, de Franck Remoué en Cote d'Ivoire, de Pierre Becquart au Gabon, sont repoussées. Il y aura peut-être de 10 à 20 possibilités supplémentaires pour tout l'IRD annoncées en avril 2014, suit au Conseil d'Administration prévu fin mars.

Les accueils (expatriations de non – iridiens) sont traités à part.

Prochaine demande de missions longues et expatriation (nouvelle et prolongation) à faire en juin 2014 pour 2015.

NOUVEAUX PARTENARIATS

Formalisation des liens en Côte d'Ivoire (visite du président de l'IRD en présence de plusieurs chercheurs MIVEGEC le 1^{er} avril 2014, à Bouaké). Ouverture d'une implantation secondaire de MIVEGEC.

Le point sur **les BUREAUX** sur le centre IRD

Toujours catastrophique. Rien de concret après la réunion avec la direction, si ce n'est qu'ils vont faire un inventaire des agents et des surfaces par unité pour 2015 (courrier du directeur adjoint du centre de jeudi 20 mars 2014) !! Le DU rappelle que les agents actuellement au LIN, les chercheurs en expatriation qui rentrent, les nouveaux post doc, les CDD et de nouveaux étudiants de MIVEGEC vont grossir le personnel MIVEGEC présent sur le centre. [Le futur DU a eu une réunion de travail avec le centre IRD de Montpellier le vendredi 28 mars à ce sujet, après le CUCL].

En désespoir de cause l'unité a remis en bureaux les pièces 616 et 617 du deuxième étage. Accueil de stagiaires pour le moment (6 à 8 places), mais possible que des IT MIVEGEC s'y installent s'ils le souhaitent. Merci aux agents intéressés de se manifester auprès de la direction d'ici fin avril.

La situation semblant bouchée à 2 ou 3 bureaux près à moyen terme, Yannis Michalakis propose d'avoir une réflexion sur les conditions d'accueil de nouveaux membres dans l'unité.

Francois Renaud signale qu'il y a une réunion prévue le 17 avril 2014 au CNRS pour trouver une solution à la recherche de locaux pour l'équipe SEE (de MIVEGEC2).

Mise au point sur le **BUDGET d'unité en 2014 et 2015** (dont gestion du commun)

Budgets 2014 :

IRD : moins 28 % pour le HC (maintien du finalisé LMI Gabon, réseaux ABC et VBC), UM1 et UM2 : moins 10%, mais l'UM1 passe de TTC en HT, INEE maintenu.

Actions incitatives IRD pas encore arbitrées [arbitrées depuis ce CUCL : 12000 euros pour MIVEGEC, qui seront distribués sur 4 projets].

Le DU passe la parole à Frédéric Simard qui a fait circuler une proposition concernant une nouvelle répartition du budget récurrent par équipe pour 2015, impliquant notamment la suppression de la « part IT ». Il explique ses propositions : le budget récurrent n'est pas individuel, mais permet un 'soutien de base' aux équipes pour développer des opérations de recherche. Les chercheurs sont les garants scientifiques de l'équipe et décident de l'exécution du budget : le budget récurrent serait ainsi alloué aux équipes en fonction du nombre de chercheurs qu'elles regroupent. Ce soutien de base aux équipes peut et doit permettre le développement de projets spécifiques portés par un chercheur ou par un IT, qui sont réalisés au sein d'une équipe ou menés de manière transversale entre équipes. Ces propositions pourraient introduire de la flexibilité dans la gestion du budget des équipes et rétablir certains déséquilibres soulignés à plusieurs reprises lors des précédents CUCL (cf 'double' et 'triple-peine) tout en créant de nouvelles opportunités de valorisation et de reconnaissance pour chacun dans l'Unité. Frédéric Simard précise bien que ces propositions sont à discuter pour 2015. Plusieurs chercheurs et IT donnent leur point de vue.

Mallorie Hidé précise que les IT sont très majoritairement opposés à la disparition de la part IT qui est bien mise au service de l'équipe ou de projets, mais qui traduit, au-delà de l'association aux réflexions et aux publications, une reconnaissance des ITs par l'unité. Sylvie Cornélie précise que cette part IT est même vitale pour certaines implantations. L'attribution de cette part IT en fonction de la gestion de projet et/ou du grade de l'IT a été évoquée et les représentants IT ont précisé que le débat actuel ne portait pas sur ce point et que les ITs demandaient le maintien de la part pour tous les IT, en adéquation avec la démarche collective et solidaire du corps des ITA.

Le DU signale que dans les calculs de la subvention d'état (HC) pour les unités, les tutelles tiennent compte des effectifs affectés à l'Unité. L'IRD tient compte des IT (avec un montant différent selon les corps) mais ne demande cependant pas de le répercuter. Les unités sont libres de gérer leur budget. Les deux DUAs, F Renaud et P Bastien donnent également leur point de vue (le maintien de la part IT), en soulignant le côté humain et affectif de la question. F Simard conclue le débat en s'adressant aux IT : « Si vous ne souhaitez pas que cela change, cela ne changera pas ».

Les points concernant la prise en compte ou non des chercheurs en accueil, postdocs ou émérites pour la distribution du budget sont brièvement abordés, sans émergence de consensus. F Simard souhaite poursuivre ces discussions avec l'ensemble des membres de l'Unité dans les mois qui viennent afin de mettre en place, si nécessaire, de nouvelles procédures en 2015.

- Frais associés au fonctionnement du **PLATEAU BIO-INFO** « Plante Santé ».

Phil Agnew avait interrogé le DU sur l'opportunité de prendre les frais de participation au plateau bio info, qui sert à plusieurs chercheurs de l'unité, sur le budget commun. Le DU fera le point directement avec Phil Agnew et le plateau bioinfo pour voir combien de comptes sont ouverts et leur utilisation.

- **RETOUR AERES**

Stéphane Picot, président du comité, et Brigitte Crouau Roy ont répondu aux courriers de demande d'information du DU. Les membres du comité de visite n'ont pas rédigé les rapports aussi vite que prévu, mais la synthèse sera faite fin mars. MIVEGEC aurait donc un rapport à commenter pour début avril. Stéphane Picot a informé le DU que « l'AERES a changé son mode d'évaluation et a créé des fiches supplémentaires qui remplaceront les réunions des comités. La date limite d'envoi de ces fiches est le 11 avril ».

- Explication sur les critères de priorité des **DEMANDES DE FORMATION** (en particulier IRD) Lorsque les demandes ne nécessitent pas de faire des priorités, le DU signe selon l'avis du correspondant formation (CoFo CNRS), ou après discussion avec l'agent et l'équipe (IRD). Si la tutelle (IRD) demande de faire des priorités lorsqu'un agent introduit plusieurs demandes, ou si le service formation ne peut pas satisfaire toutes les demandes, le DU indique les priorités, après discussion avec l'agent et le responsable d'équipe, lorsque c'est possible. La correspondante (non officielle) formation de l'IRD (Marie Rossignol) indique qu'il y a deux sortes de fiches : certaines nécessitant de classer, d'autres de droit. Pour l'IRD il existe deux possibilités de formation : collective et individuelle :

Pour les collectives :

- un membre de l'unité est porteur d'un projet de formation collective. La demande est motivée par un agent de l'unité et soutenue par le DU. (Exemple SIG en 2014)
- les membres de l'unité participent à une formation collective portée par une autre unité. L'inscription peut être libre ou un certain nombre de places sont réservées pour notre unité (par exemple NGS en 2014).
- Phil Agnew a rappelé la formation collective CNRS sur Joomla, logiciel utilisé pour l'administration du site web du Mivegec. Cette formation pourrait être intéressante pour ceux qui aimeraient mettre des renseignements sur le site ou gérer le contenu des pages d'une équipe ou souhaitant jouer un rôle dans l'équipe web de MIVEGEC 2

Pour les formations individuelles il existe également deux formes de formation individuelles :

- Les formations liées au développement de nouvelles compétences et à l'accompagnement des projets professionnels, ces formations, ne sont pas soumises à un classement par priorité.
- Les formations d'adaptation au poste et à l'évolution prévisionnelles des métiers : pour ces formations là, la formation permanente demande de prioriser de 1 à 3 ces formations. En général, en 2014, seules les priorités 1 sont financées.

Marie Rossignol propose, pour les demandes IRD 2015, l'organisation d'une réunion d'information fin octobre 2014 entre les demandeurs de formation, le DU et la responsable formation (non officielle) avant la clôture des demandes et le dépôt à la formation permanentes.

- **QUALITE, HS**

Qualité : l'audit de suivi sera en juillet ou plus probablement septembre 2014.

Hygiène sécurité : Il ya eu un incident, le 11 mars 2014, survenu dans l'un des laboratoires MIVEGEC sur IRD Montpellier, avec un produit chimique classé CMR. Le groupe des Assistants de prévention en hygiène et sécurité a rappelé par un courrier MIVEGEC tous qu'il est nécessaire de respecter des règles de manipulations sur ce type de matériel. Le DU a signé le dossier.

Afin de ne pas laisser la porte de la pièce BET ouverte, il sera nécessaire de réparer le climatiseur. Faire une demande de travaux.

- **QUESTIONS DES ETUDIANTS**

Entre les mois de février et de juin, avec l'arrivée des nouveaux étudiants, l'utilisation des appareils, et notamment des machines PCR, s'intensifie fortement, soulevant ainsi des problèmes de gestion et de visibilité du planning d'expérimentation. Les étudiants souhaiteraient donc une liste des nouveaux arrivants afin de gérer au mieux la demande et les expérimentations pour mieux répartir ces dernières. Francine Martin donnera la liste à Jorian Prudhomme [ou un autre étudiant référent], qui se chargera de la diffuser afin que les étudiants puissent mieux organiser leur emploi du temps permettant ainsi une planification optimale des expérimentations.

- Propositions du groupe de travail sur la **TRANSVERSALITE DES IT**

Suite au 2 précédents CUCL, Frédéric Thomas, Céline Arnathau et Déborah Garcia, ont fait circuler les premières réflexions et propositions sur la transversalité et la valorisation de cette démarche volontaire, qui ont suscité un débat important.

Le DU passe la parole à Frédéric Thomas qui explique les propositions du groupe de travail, concernant des aspects quantitatifs (équipes ayant besoin d'être renforcées en techniciens et ingénieurs) et qualitatifs (possibilité d'élargir ses compétences, de s'ouvrir à d'autres thématiques). La transversalité pour les aspects qualitatifs existe déjà au sein de l'unité et fonctionne plutôt bien. Pour ce qui est des aspects quantitatifs, elle est quasi inexistante et la proposition du groupe de réflexion apparait surtout comme une pseudo solution à un problème récurrent et à la base de dysfonctionnements au sein de l'unité, qui est la répartition non équitable des ITs entre les différentes équipes. F. Thomas conclut qu'une répartition plus équitable des ITs simplifiera non seulement le débat sur la transversalité, mais réglera aussi plusieurs problèmes dans la foulée, notamment la question des demi part ITs (i.e. le maintien de la part IT n'entraînerait pas de doubles ou triples peines si les équipes étaient équitablement dotées en IT, au prorata du nombre de chercheurs).

Plusieurs chercheurs et IT donnent leur point de vue.

Mallorie Hidé précise que les IT sont favorables à la transversalité, mais sont majoritairement contre un « label » ou une valorisation autre que via les publications. Les IT souhaitent que les porteurs de projet fassent connaître leurs besoins par mail, web ou autre pour qu'ils puissent en prendre connaissance et les pourvoir au plus vite. Les IT font remarquer que bien conscients du manque d'IT de certaines équipes, ils n'en sont pas pour autant responsables. François Renaud affirme qu'il va

s'impliquer pour faire venir de nouveaux IT pour pourvoir certaines équipes et projets en déficit d'IT (F Thomas et A Riveiro).

Le DU résume les actions à entreprendre :

Une page sera créée sur le site MIVEGEC, afin que les porteurs de projet souhaitant un renforcement technique explicitent leur besoin (qualitatifs et quantitatifs)

Une notification sera envoyée par courriel à Mivegec.tous (soit automatiquement au dépôt du projet, soit par le porteur ?) pour informer du dépôt d'une proposition sur le site

L'IT intéressé, le porteur de projet, le responsable de l'équipe de rattachement de l'IT, et si nécessaire le DU, se rencontreront pour bien préciser les conditions (compétence requise, durée, intérêt, ..) Il faudra voir comment tenir à jour les pages web (travail réalisé, projet ouvert/en cours/terminé,..)

MISE EN PLACE DES CTE ET DES DEPARTEMENTS UNIVERSITAIRES,

Pascale Perrin et Patrick Bastien ont préparé un document et expliquent les évolutions.

Dans le cadre de la fusion de l'UM1 et l'UM2, qui sera effective au 1er Janvier 2015, il va y avoir mise en place de départements scientifiques (DS) (Cf organigramme du document page 5), qui remplaceront, à l'UM2, les CTE (Comités Thématiques d'Etablissement). Ces DS joueront un rôle TRES IMPORTANT dans la coordination de la recherche dans leur domaine thématique, ne serait-ce que par le recrutement des enseignants-chercheurs. Six DS sont prévus (Cf page 5 document). A noter que les Ecoles Doctorales nous concernant, elles, ne changent pas (SIBAGHE, qui devient GAIA, et CBS2).

En principe, une UMR est rattachée à un et un seul département scientifique et une et une seule école doctorale. La direction de l'Unité a écrit aux VPCS UM1 et UM2, pour demander le rattachement de MIVEGEC à deux DS compte tenu des thématiques transversales de l'Unité, à la fois Biologie-Santé et Biologie-Evolution-Interactions hôtes-pathogènes. Les deux VPCS ont, par courrier du 21 mars [après le CUCL], confirmé que les exceptions étaient possibles: MIVEGEC serait donc rattachée à 2 départements scientifiques (Ecologie environnement + .. (AAIBE) et Biologie Santé (BS)) et 2 écoles doctorales (CBS2 et GAIA). Par contre, chaque équipe doit être rattachée à un seul DS, comme actuellement à une seule Ecole Doctorale. Ce rattachement doit donc se faire par équipe entière (et non pas individuellement!), ce qui signifie que tous les membres de l'équipe doivent appartenir à un et un seul DS et une et une seule ED. Il y a donc deux possibilités :

- soit l'équipe (C. Chevillon, P. Bastien, F. Renaud, D. Fontenille, A-L Banuls) choisit un DS et une ED: cela ne pose pas de problème pour l'éq. C. Chevillon (AAIBE et SIBAGHE à 100%) et l'éq. P. Bastien (BS et BS à 100%) mais davantage pour les 3 autres équipes.
- soit pour ces 3 équipes, ESV : D. Fontenille, SEE : F. Renaud et Genesys : A-L Banuls, deux "groupes" sont définis (1 BS et 1 GAIA) et ces sous-équipes apparaissent au niveau du site MIVEGEC. Vous trouverez le contour de ces équipes sur la diapo 8, basée sur les listes récupérées auprès de SIBAGHE/BS (il faut rajouter IT et post doc)

Les enjeux sont très importants en termes de recherche, formation et de demandes de postes et, compte tenu des implications des personnels dans les activités de formation et de recherche dans ces deux domaines, nous devons peser au niveau de ces structures nouvelles (DS, ED) et des futurs conseils de gouvernance de la NUM à l'horizon 2015. En vue des élections, nous devons prendre cette décision courant Avril avant la restructuration des services centraux des Universités UM1 et UM2, à compter de Mai 2014.

En pièce jointe, le fichier synthétique rédigé conjointement par P. Bastien (UM1) et P. Perrin (UM2) résumant ces informations et les rattachements possibles des équipes (AAIBE ou BS).

Pascale Perrin verra avec le DU à quels DS et ED est rattaché chaque agent, IT compris.